THE COLLEGE OF FAMILY PHYSICIANS OF CANADA | LE COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA

Formulaire du crédit d'impôt pour personnes handicapées : l'expérience des médecins de famille

Le **crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH)** est un système de soutien essentiel qui doit être facilement rendu accessible aux personnes qui en ont besoin, au moyen d'un processus simplifié et centré sur les citoyennes et citoyens. Bien que les médecins de famille ne devraient pas contrôler l'accès à ce système de soutien, celui-ci demeure d'une grande importance pour aider les personnes handicapées.

Chaque année, les médecins de famille consacrent jusqu'à 250 000 heures au formulaire du crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH), ce qui représente jusqu'à un million de consultations non effectuées avec des patients. Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) demande à ses membres de **partager leur expérience** avec le formulaire du CIPH. À ce jour, **86 pour cent** des répondants rapportent une expérience négative avec le formulaire. Voici ce qu'ils ont déclaré…

64 %
estiment que le formulaire est prenant, trop complexe, et que l'Agence du revenu du Canada exige souvent des informations de suivi supplémentaires.

37 %
déclarent que la relation patient-médecin en souffre, surtout lorsque des tiers encouragent les patients à déposer une demande.

27 %
déclarent que le formulaire du CIPH est un facteur contribuant directement à l'épuisement professionnel, au manque d'équilibre travail-vie et à la volonté de quitter la pratique.

« Il accentue l'épuisement émotionnel »

« Les formulaires du CIPH demandent trop de temps »

« Je remplis le formulaire gratuitement, car beaucoup n'ont pas les moyens de payer »

« Cela m'empêche d'accomplir mon travail de médecin »

« Je manque de soutien »

« Ça m'use et ça m'épuise »

« Ça nuit à notre qualité de vie »

« Cela équivaut à 2 ou 3 consultations de patients »

« Le formulaire en ligne ne permet pas d'économiser du temps »

« Ça me donne envie de quitter la médecine de famille »

« Je n'ai pas envie de remplir le rôle d'agent du gouvernement »

« C'est un obstacle pour l'accès aux soins »

Le gouvernement fédéral doit agir pour que les médecins de famille puissent consacrer leur temps à ce qu'il y a de plus important : les soins aux patients. Lisez notre **appel à l'action** pour en savoir plus sur la façon de résoudre ce problème.

Écrivez à vos parlementaires fédéral et provincial pour défendre les intérêts des médecins de famille.

La sensibilisation des membres est en cours depuis septembre 2024. Ce document reflète les données au 1er octobre 2024.